

République du Niger

Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation

de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique

Secrétariat General

***Direction Générale de la Reforme, de la Promotion des Langues Nationales et de
l'Education Civique***

Direction de la Formation Initiale et Continue

**Module de formation des formateurs des EN en
accompagnement pédagogique des élèves
maitres**

Décembre 2016

Concepteurs

Mme ZADA Zainabou Gado Sabo

Mme DJIBRILLA Fassouma Zara Moustapha Boukary

M BAKO Assoumane

M IDI Adamou

M SOUMAILA Zabeirou

Avec l'accompagnement de

IDI Tanko (personne ne ressource)

Sous la supervision de la DFIC

Mme BAKINGUE Zara GAOH

Introduction.....	3
1. Encadrement pédagogique et accompagnement pédagogique.....	5
1.1. Définition des concepts	5
1.1.1. Encadrement pédagogique	5
1.1.2. Accompagnement pédagogique	5
1.2. Nuance entre encadrement pédagogique et accompagnement pédagogique.....	6
2. Formes d'accompagnement Pédagogique.....	8
3. Différents moments d'accompagnement pédagogique en formation initiale	11
3.1. Accompagnement pédagogique en situation d'enseignement -apprentissage	12
3.2. Accompagnement pédagogique pendant les stages.....	12
3.3. L'accompagnement pendant les activités des recherches : mémoire	14
3.4. Accompagnement pédagogique pendant le micro enseignement.....	15
3.4.1. Activité.2 : Séance de simulation du micro-enseignement	18
3.5. Les rôles de l'accompagnateur	18
4. Processus de l'accompagnement pédagogique.....	20
4.1. Pendant le stage ou pendant le micro enseignement	20
4.1.1. Phase préparatoire.....	21
4.1.2. Phase de mise en œuvre	21
4.1.3. Phase de clôture.....	22
4.2. Processus d'accompagnement pédagogique en situation d'enseignement/apprentissage.	23
4.2.1. Planification pédagogique.....	23
4.2.2. La mise en œuvre.	24
4.2.3. L'évaluation	24
5. Conclusion	25
Bibliographie	26
Web graphie	26



Introduction

La Formation initiale des enseignants est un sujet largement partagé et ayant fait objet de plusieurs recherches, forums, conférences, séminaires en vue de son amélioration car convaincu que « c'est la présence d'enseignants de qualité qui détermine le niveau d'apprentissage des élèves » (la Campagne Mondiale pour l'Éducation, 2012).

En effet, la formation adéquate est un impératif du moment car seule, elle permet de garantir « une superstructure plus abstraite » aux enseignants grâce à laquelle ils assureront aux élèves « un feed-back convenable » (Stones, 1973). La profession enseignante ne s'improvise pas mais s'apprend et pour bien enseigner, il faut s'approprier les méthodes et les techniques (Pelpel, 1996). En plus des compétences pédagogiques qu'elle garantit, la formation a pour objectifs d'aider les recrues à surmonter leurs affects, à interagir adéquatement avec les élèves et à se vouer avec talent au métier qui serait désormais le leur (Berger, 1979).

C'est pour toutes ces raisons que la formation de qualité des enseignants est aujourd'hui un impératif. Elle est d'autant plus impérative que la contribution de l'enseignant dans la réussite des élèves, appelée « effet enseignant », est chiffrée à 27% (UNESCO, 2015). Or, cette contribution n'est possible que lorsque celui-ci est bien formé et accompagné dans sa noble et exaltante mission.

Ainsi, dans la conduite des activités d'enseignement/apprentissage en formation initiale, un accompagnement pédagogique efficace et efficient, une redéfinition des rôles des acteurs de la formation s'imposent.

Cette redéfinition, qui requière un changement de posture chez les formateurs, se réalise en situation de classe, pendant les stages, pendant le micro enseignement, lors de la production du mémoire etc.

De ce fait, l'accompagnement pédagogique suppose obligatoirement des attitudes d'aide à travers des actions consistant à activer en chaque apprenant ce qu'il a de meilleur, l'entraîner et l'aider à s'approprier des attitudes professionnelles en matière d'enseignement/apprentissage. L'accompagnateur doit alors avoir une attitude de soutien, de collaboration, de parrainage et de mise en confiance pour permettre à l'accompagné de s'accepter, de s'investir dans la construction de ses compétences professionnelles. Cependant, cet accompagnement ne se réalise pas très souvent dans le respect des règles de l'art et par conséquent ne permet pas l'atteinte des objectifs souhaités.



C'est pourquoi, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la formation initiale, les principaux acteurs que sont les formateurs doivent être suffisamment outillés pour bien accomplir leur tâche.

C'est ainsi que, le Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/A/PLN/EC) à travers la Direction de la Formation Initiale et Continue (DFIC) en collaboration avec le programme d'Appui pour une Education de Qualité (PAEQ) a décidé de renforcer les capacités des formateurs des Ecoles Normales (EN) en matière d'accompagnement pédagogique des élèves-maîtres dont ils ont la charge.

Le présent document intitulé « *Module de formation des formateurs de l'EN en accompagnement Pédagogique* » comporte un certain nombre d'activités permettant de développer une posture d'accompagnateur chez les principaux acteurs de la formation initiale.

Il s'articule autour de quatre grands points essentiels que sont :

- l'encadrement pédagogique et l'accompagnement pédagogique;
- les différents moments d'accompagnement pédagogiques ;
- les rôles de l'accompagnateur pédagogique ;
- le processus de l'accompagnement pédagogique.

Toutefois, ce module ne prétend pas décrire de façon exhaustive les conditions d'un bon accompagnement pédagogique, mais ouvre la voie au formateur de s'inscrire dans une dynamique de collaboration afin de mieux aider l'apprenant.



1. Encadrement pédagogique et accompagnement pédagogique

1.1. Définition des concepts

Activité1 : définition des concepts

Objectifs :

- Définir le concept d'encadrement pédagogique ;
- définir le concept d'accompagnement pédagogique

Situation: un instituteur qui prépare son concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure, vous approche pour mieux comprendre le sens des expressions suivantes : encadrement pédagogique et accompagnement pédagogique.

Consigne1 : définissez-lui ces expressions

Technique : brainstorming

Durée : 30mn

Apports théoriques

1.1.1. Encadrement pédagogique

Encadrer c'est entourer d'un cadre ; entourer d'une bordure semblable à un cadre pour mettre en valeur.

C'est aussi assurer auprès des personnes un rôle de direction, de formation : diriger.

Encadrement c'est l'action d'encadrer quelque chose, action d'encadrer un individu, un groupe, un ensemble des personnes assurant une fonction. (Dictionnaire petit Larousse 2014)

Partant de la définition étymologique, on peut définir **l'encadrement pédagogique** comme étant l'action de mettre l'enseignant dans un carcan, dans des principes pédagogiques prédéfinis et préétablis ne lui permettant pas toujours de développer ses propres initiatives. L'encadrement pédagogique limite donc l'encadré (l'enseignant).

L'idée étant de faire travailler l'autre selon un modèle déterminé qui respecte les limites définies par l'organisation, « *encadrer n'est pas donner soi-même la direction à suivre, c'est faire en sorte que les gens restent dans la direction indiquée par la hiérarchie au-dessus* ».

1.1.2. Accompagnement pédagogique

Accompagner c'est se joindre à quelqu'un pour, aller où il va, en même temps que lui.

Accompagner c'est aussi être fiable et accepter l'incertitude, aller avec, être à coté de, donner une place à l'autre, intégrer le fait que l'on ne peut pas agir et décider à la place de quelqu'un (Cifali, 2010).



Accompagnement vient du latin *companiono* qui veut dire : « qui mange son pain avec »

Selon Beauvais, M. (2007) **l'accompagnement** est « une démarche visant à aider une personne à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts ».

L'accompagnement pédagogique est une fonction qui, dans une équipe pédagogique, consiste à suivre un stagiaire et à cheminer avec lui durant une période plus ou moins brève afin d'échanger à propos de son action, d'y réfléchir ensemble et de l'évaluer.

L'accompagnement pédagogique se définit comme :

- Un soutien pédagogique au développement professionnel continu des enseignants ;
- Il est centré sur l'acte d'apprendre de l'enseignant et sur le développement de ses compétences professionnelles au regard de sa pratique ;
- Il favorise le renouvellement des pratiques par le réinvestissement des apprentissages réalisés en salle de classe auprès des élèves.

C'est une démarche d'un expert-médiateur, référent professionnel qui aide l'enseignant à se construire une identité professionnelle, aide à mettre à distance, à discerner un fonctionnement, à percevoir ses ressources, qui permet de découvrir, de comprendre sa pratique, à construire un espace de médiation, à partager des expériences en fournissant les outils dont a besoin l'enseignant.

1.2. Différences entre encadrement pédagogique et accompagnement pédagogique

Activité 2 : Etablissement de la différence entre l'encadrement pédagogique et l'accompagnement pédagogique

Objectif : distinguer l'accompagnement pédagogique de l'encadrement pédagogique

Consigne2 : partant des définitions des concepts d'encadrement pédagogique et accompagnement pédagogique et du support ci-dessous, mis à votre disposition, faites ressortir la nuance entre ces deux concepts.

Technique : travail de groupe

Durée : 45 mn

Support : Dans l'espace microsocial de la formation, l'accompagnement crée un environnement où se font jour des idées, des questions, des attentes, des rappels, des actions, des étonnements, des réticences, des hésitations, des résistances, en somme des réactions intentionnelles venant tant du formateur que de l'apprenant et qui donnent à cet environnement sémiotisé un caractère mouvant et complexe. Ce fait montre bien que la notion d'accompagnement n'émerge pas au hasard, autrement dit, n'apparaît pas gratuitement chez le



formateur. L'accompagnement s'inscrit dans une situation sociale et institutionnelle déterminée, plus précisément dans un contexte objectivé et cultivé autant par le sujet formateur que par le sujet apprenant. Il délimite un espace plus restreint mais propice à un accroissement du savoir et à un changement dans le système des connaissances

Selon Macquet et Vrancken (2006, p. 29) : l'accompagnement est une nouvelle forme de gouvernement des hommes appréhendant l'accompagnement comme un dispositif conduisant à la formation chez l'acteur social – qu'est le formateur – d'une compétence consistant à « ne plus faire à la place des gens » mais à faire « avec eux, en étant à côté d'eux ». En ce sens, « l'accompagnement ne s'occupe pas d'atteindre un état optimal, mais d'aménager la situation de vie de la personne ».

Autrement dit, par transposition, au niveau de l'espace social d'apprentissage, l'accompagnement ne s'occupe pas d'atteindre coûte que coûte un savoir définitif, ni même de l'imposer, mais d'aménager la situation d'apprentissage pour favoriser l'émergence d'une représentation plus adéquate de ce savoir chez l'apprenant et permettre à celui-ci d'en tirer le meilleur parti, notamment pour son insertion sociale et professionnelle. Le pouvoir et la toute-puissance créatrice associés habituellement au savoir et au savoir-faire du formateur sont ramenés ici à des propositions plus réalistes et plus justes vis-à-vis de l'apprenant. Ce point de vue fera dire à Meirieu (1996) que « c'est parce que je ne dois pas soumettre l'autre à mon savoir mais le lui soumettre que j'échappe définitivement à la tentation du mécène » (p. 120). Ce faire avec, c'est en somme « prendre l'autre tel qu'il est, là où il est... (C'est aussi) faire son deuil du mythe de Pygmalion et du projet du docteur Frankenstein, de l'illusion de la table rase et de la nostalgie de la cire molle » (p. 95). Le sujet formateur échappe ainsi à la tentation de réification du sujet apprenant en évitant de poser celui-ci comme un objet à sculpter et à formater à son gré. Il développe avec lui des relations de proximité où l'apprenant est considéré comme un alter ego non fabriqué, participant avec les ressources qui lui sont propres à la transformation de ses savoirs et savoir-faire initiaux, sans avoir à se soumettre à un quelconque diktat du formateur. Dans sa posture d'accompagnant, quelle responsabilité incombe au formateur dans sa contribution à la construction du savoir qu'il veut apporter à l'apprenant, pour que celui-ci soit à la fois actif, réactif, acteur de sa formation et de son histoire ?



Apports théoriques

Le tableau ci-dessous présente la différence entre l'encadrement et l'accompagnement pédagogique.

Encadrement pédagogique	Accompagnement pédagogique
<ul style="list-style-type: none">- L'encadreur est chef, connaisseur, expert, juge, gendarme, contrôleur,- Il pose des cadres de temps, de lieu, de responsabilité, d'organisation, de manière de faire, des moyens...à l'encadré.- L'encadré subit, il est légué au second rang.- L'encadrement renvoie à la notion de hiérarchie et de pouvoir...	<ul style="list-style-type: none">- L'accompagnateur est guide, formateur, tuteur, coach, superviseur, conseiller, médiateur, compagnon analyste, orienteur,- Il aide à la construction identitaire et à l'acquisition de compétences par l'intermédiaire d'un cheminement commun.- L'accompagné est partie prenante, il est mis en confiance, il s'auto-dirige.- L'accompagnement renvoie à la notion de soutien, d'aide, de partage, de collaboration, de mise en confiance...

2. Formes d'accompagnement Pédagogique

Activité 1 : Détermination des formes d'accompagnement pédagogique

Objectif : Expliciter les formes d'accompagnement pédagogique

Situation : après une conférence sur les différentes formes d'accompagnement pédagogique, un participant, vous demande ce que vous avez saisi des formes d'accompagnement développées par le conférencier.

Consigne 1 : a. Partant de vos expériences personnelles et de la définition du concept accompagnement pédagogique, dégagez et décrivez les formes d'accompagnement pédagogique.

b. Dites à quelles activités pédagogiques de l'EN peut-on lier chacune de ces formes.

Technique : travail de groupe

Durée : 1h

Apports théoriques

Selon M. Paul, il existe plusieurs formes d'accompagnement qu'elle appelle la « *nébuleuse de l'accompagnement* ». On peut citer entre autres :

1. Le coaching



Terme courant en management, le coaching fait référence au monde professionnel. L'idée pour le coach est de faire émerger les compétences de ses collaborateurs pour une meilleure adaptabilité au travail.

On parle souvent du coaching exécutif, qui est une intervention de formation auprès d'un individu, une démarche qui favorise l'apprentissage dans l'action. C'est une aide qui vise à acquérir, à travers un accompagnement, de nouvelles compétences (Lescarbeau et al. 1996, p.32).

Ainsi, le coaching se caractérise par trois apports :

- la confiance constitutive du partenariat et donc d'une relation symétrique ;
- l'écoute fondatrice d'une alliance de travail à travers un processus maïeutique qui permet un recadrage et une problématisation de la situation dans laquelle se trouve le coaché ;
- le rôle du coach comme force de proposition pour appréhender le réel.

Il doit sa spécificité à « un rapport de Co-élaboration », à « une dialectique entre co-auteurs et partenaires », situé non dans un transfert de savoirs mais « dans un rapport circulaire où chacun se nourrit de parole de l'autre », rapport au sein duquel le coach adopte « une position basse » et a « plutôt pour vocation de faire préciser et éclairer la problématique du coaché ». (Angel et Amar, 2005). Cette forme d'accompagnement peut s'appliquer en situation de classe.

2. Le counselling ou la relation d'aide

Le counselling est une démarche centrée sur la personne et sur l'interaction (par l'intermédiaire principalement d'entretiens).

Le counselling est une relation d'aide en situation. Il a pour caractéristiques d'apporter une aide, une facilitation, une médiation à un groupe ou une personne dans son contexte propre. Il s'exerce dans la réalité sociale et dans tous les domaines de la vie personnelle, professionnelle et collective. Il privilégie souvent la consultation individuelle. Le counselling peut utiliser des techniques d'appui, des ressources d'information ou de connaissances. Il est souvent un travail de compréhension ou d'interprétation.

Un bon counseling a pour principes de base :

- l'écoute ;
- le dialogue ;
- la qualité de la relation comme instruments majeurs de l'aide.

Le counseling suppose une participation volontaire :



- il ne peut donc être exigé, le conseiller ne devant utiliser aucune contrainte pour convaincre un participant d'y participer ;
- ses devoirs de réserve, de discrétion et de mesure interdisent aux conseillers d'étaler ou d'invoquer sa vie privée ;
- les informations recueillies doivent être gardées confidentielles et respecter le caractère intime de la relation, l'environnement physique devant être conçu à cet effet.

Le counseling ne consiste à pas à (1) renflouer les participants d'informations même si elles sont nécessaires, (2) il ne s'agit pas surtout de conseils tous azimut, (3) ce n'est pas endoctriner, ni décider à la place de l'autre ; (4) ce n'est pas aussi une assignation des personnes à un métier ou à une pratique, (5) ce n'est pas enfin un testing ou une interview.

A l'Ecole Normale, ce type d'accompagnement peut aller avec les situations suivantes : élèves maîtres anxieux ou ostracisé par une situation quelconque d'apprentissage, de cohabitation, de relation freinant ses élans d'étudiants qui approche son formateur : exemple d'élaboration d'un mémoire de fin d'étude stressant pour les élèves, pendant les stages pratique guidée ou en responsabilité où le sujet apprenant est confronté à plusieurs situations contraignantes comme la cohabitation avec les enseignants, sa prise en charge (alimentation, transports, santé physique et mental), la peur de vie dans le village d'accueil etc.

3. Le tutorat

Le tutorat est une forme d'accompagnement pédagogique qui met en scène deux élèves: un élève plus fort appelé « tuteur » aide un élève plus faible sous la vigilance du maître. Le tuteur est soit un élève plus fort de la même classe, ou du même niveau, soit un élève d'un niveau supérieur.

Pour Péoch Nadia (2008) en pédagogie, le tuteur est une personne qui permet à une autre personne ou à un groupe d'individus (apprentis, étudiants, élèves, adultes en formation et en quête de savoir) d'apprendre à se connaître lui-même par le biais de sa formation. Par ailleurs, la connaissance de soi jamais achevée, sans arrêt remodelée et toujours en chantier, permettrait de construire son identité personnelle et sociale au fil du temps qui passe et à venir, situant l'apprenant dans son « être au monde ».

Le tutorat est utilisé lorsque le maître constate que plusieurs élèves ont des lacunes qui nécessitent une aide individualisée.



Pour garantir l'efficacité du tutorat, le tuteur doit éviter d'imposer une démarche à l'élève, de le diriger: il doit veiller à créer et à entretenir un climat positif. Le tutorat se pratique en situation d'enseignement (en classe et hors classe).

4. L'accompagnement personnalisé (Pour Eduscol) :

En formation initiale, l'accompagnement personnalisé permet de renforcer l'accueil et le suivi des élèves maitres ainsi que la liaison entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel. Il a pour objectif de :

- aider l'élève maitre à devenir un enseignant professionnel dans l'organisation de son travail ;
- proposer à l'élève-maître un soutien ou un approfondissement.

L'accompagnement personnalisé se matérialise en quatre points essentiels :

- proposer des activités de remise à niveau en cas de difficultés importantes constatées dans l'acquisition des compétences;
- accompagner le travail des élèves maitres en les soutenant dans les apprentissages ;
- favoriser l'autonomie et l'acquisition de méthodes de travail, par exemple en veillant à la compréhension du travail attendu et à l'organisation personnelle ;
- renforcer la culture générale en proposant des activités telles que des recherches documentaires, des exposés, des conférences, ou encore en favorisant le développement d'excellences et de talents particuliers.

5. Différents moments d'accompagnement pédagogique en formation initiale

Activité.1 identification des différents moments d'accompagnement pédagogique

Objectifs :

- dégager les différents moments d'accompagnement pédagogique en formation initiale ;
- décrire chacun des moments.

Situation : le vécu professionnel de formateur des EN.

Consigne1 : En tant que formateur à l'EN, après avoir fait ressortir les différents moments pendant lesquels vous accompagnerez les élèves-maîtres dans le processus de leur formation ; décrivez le processus de chacun d'eux.

Technique : travail de groupe

Durée : 1h



Apports théoriques

3.1. Accompagnement pédagogique en situation d'enseignement -apprentissage

L'accompagnement pédagogique désigne la démarche mise en œuvre par les équipes pédagogiques pour assurer à chaque élève une prise en compte de ses besoins et de ses capacités, dans le but de lui permettre de progresser au mieux dans ses apprentissages. L'accompagnement pédagogique s'inscrit dans le cadre général et collectif des enseignements dispensés, en classe entière ou en groupes, à l'ensemble des élèves. Cet accompagnement suppose une personnalisation des enseignements qui prend notamment la forme de la diversification et de la différenciation.

En situation d'enseignement/apprentissage, l'accompagnement ne s'occupe pas d'atteindre coûte que coûte un savoir définitif, ni même de l'imposer, mais d'aménager la situation d'apprentissage pour favoriser l'émergence d'une représentation plus adéquate de ce savoir chez l'apprenant et permettre à celui-ci d'en tirer le meilleur parti, notamment pour son insertion sociale et professionnelle.

3.2. Accompagnement pédagogique pendant les stages

Dans le cadre de la formation initiale des enseignants, quatre(4) stages sont organisés et constituent des moments forts pendant lesquels les élèves-maîtres doivent bénéficier d'un accompagnement pédagogique constructif. A cet effet, il faut rappeler :

➤ Le stage de sensibilisation ou d'imprégnation

Dans les EN, la formation des élèves-maîtres des sections Instituteurs Adjoints (IA) et Instituteurs (I) commence par un stage de sensibilisation ou d'imprégnation qui intervient avant le début des enseignements et dure une semaine.

Il vise à donner aux élèves-maîtres l'occasion de leur première prise de contact avec le milieu scolaire. Durant ce stage, les élèves-maîtres ont l'opportunité d'observer et d'analyser l'organisation et le fonctionnement de l'école et des classes, les différentes activités relatives à l'organisation de la rentrée scolaire. Il leur permet aussi de s'imprégner de la réalité du métier qui les attend, afin de prendre une décision. Ce stage sera préparé en amont (une semaine avant la rentrée officielle au primaire) de façon interdisciplinaire et en synergie avec le terrain. Pour mieux orienter les élèves-maîtres et leur permettre de noter les différentes observations qu'ils auront à faire au cours de ce stage, une grille d'observation est mise à leur



disposition. Les données recueillies pendant ce stage seront exploitées du retour à l'EN pour réguler la planification de la formation.

➤ **Le stage d'observation**

Le stage d'observation précède les enseignements théoriques de chaque unité de formation (UF). L'objectif poursuivi par ce stage est de permettre à l'élève-maître de découvrir de lui-même les matières enseignées : comment sont-elles enseignées et la manière dont la classe est organisée et gérée. Ce stage se fait également au moyen d'une grille.

Du retour du stage, cette grille sera exploitée par les formateurs et les observations recueillies seront analysées à travers une démarche interdisciplinaire, afin de mieux planifier les activités d'enseignements théoriques.

➤ **Le stage pratique guidé**

Ce stage intervient à la fin de chaque unité de formation et dure généralement deux (2) semaines. C'est l'occasion pour les élèves-maîtres de s'exercer à la conduite de la classe du sous-cycle correspondant sous l'accompagnement du maître tuteur et des formateurs de l'EN. Une analyse de la pratique du stagiaire lui permettra de découvrir ses difficultés et de s'engager à les surmonter à travers des séances de micro-enseignement par exemple. Tous les formateurs de l'EN sont impliqués dans l'accompagnement et l'évaluation des stagiaires au moyen d'une grille d'évaluation

➤ **Le stage en responsabilité**

Le stage en responsabilité intervient vers la fin de la formation dans les EN. Il dure 12 semaines pour les IA et 10 pour les I et se déroule généralement dans les zones rurales de la région où l'Ecole Normale est implantée.

Ce stage vise les objectifs suivants :

- donner à l'élève-maître la pleine responsabilité de la conduite d'une classe ;
- comprendre la vie administrative, pédagogique et sociale de l'école ;
- vivre les réalités socioculturelles du milieu et les difficultés auxquelles il sera confronté dans l'exercice de son métier ;
- permettre la mise en place des procédures de remédiation une fois de retour.

Le stagiaire sera affecté pour enseigner dans les différents sous-cycles du préscolaire et du primaire et dans les différents types de classes : multigrades, cours unique, cours jumelé classe inclusive etc. A cet effet, il est responsable de la préparation et de la mise en œuvre de l'ensemble des activités d'enseignement/apprentissage (E/A) qui lui sont confiées et reçoit des visites ponctuelles des encadreurs des EN et du terrain.



Ce stage fait l'objet d'évaluation et la note obtenue est prise en compte dans la certification de fin de formation. La moyenne de la note de l'encadreur et du maître tuteur sera la note définitive du stagiaire.

Au cours de ce stage, interviennent un suivi conseil et un suivi évaluation.

- **Suivi/conseil** : il permet d'une part, de se rendre compte de l'effectivité du stage et d'autre part, de conseiller et d'accompagner le stagiaire observé en situation de classe en vue d'améliorer ses prestations. Par ailleurs, il prépare le stagiaire au suivi évaluation. Ce suivi/conseil doit être effectué par l'EN de concert avec les inspections.
- **Suivi/évaluation** : Cette évaluation est assurée par les formateurs de l'EN et les encadreurs du terrain. Elle doit être objective et porter sur l'ensemble des prestations du stagiaire : performances pédagogiques, administratives et niveau d'intégration sociale. Elle doit autant que faire se peut refléter les compétences professionnelles réelles du stagiaire ne laissant nulle place à la complaisance et à la subjectivité car le meilleur cadeau à offrir à un stagiaire c'est de lui permettre de prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses afin de faire face aux exigences multiples du métier qu'il a librement choisi.

3.3. L'accompagnement pendant les activités des recherches : mémoire

Cet accompagnement vise à appuyer l'élève maître dans la production de son mémoire de fin de cycle. Il se fait pendant les quatre moments essentiels suivants :

– **le choix du sujet ;**

L'encadreur doit donner des conseils devant guidé l'étudiant à bien choisir son sujet : pertinence (sujet bien défini et de préférence en lien avec le métier,), cadre de recherche (sujet bien circonscrit dans le temps et dans l'espace en tenant compte des moyens, de l'accessibilité du lieu de l'enquête, des sujets...).

– **L'élaboration du protocole de recherche ;**

L'accompagnateur aide les apprenants à valider les cadres théorique et méthodologique.

Concernant le cadre théorique, il s'agit: de la problématique; des théories de référence, de la revue de littérature, des questions de recherche, des objectifs et hypothèses de recherche.

S'agissant du cadre méthodologique, on note : le type d'étude, les variables de la recherche, de la définition du champ, de la population, de l'échantillon d'étude, des outils et de la démarche ou processus de collectes des données.



A l'issus de cet accompagnement, l'étudiant est prêt à aller sur le terrain pour la collecte de ses données.

– **l'élaboration du mémoire proprement dite ;**

L'accompagnateur aide les apprenants à rédiger les différentes parties du mémoire dans leur ordre chronologique en s'appuyant sur la démarche préconisée dans les cours théoriques de l'initiation à la recherche. A chaque étape, l'accompagnateur apprécie et oriente les accompagnés dans leur production. C'est lui qui juge que le mémoire est prêt à être déposé pour la soutenance.

– **la soutenance.**

L'accompagnateur aide les élèves maîtres à élaborer une synthèse de leurs travaux, qui serviront de supports de la présentation et si possible à simuler la situation afin d'être dans le temps imparti. Il doit aussi les guider à mettre en valeur leur travail en s'appropriant du contenu de leur mémoire. Chaque membre du groupe doit être à mesure de répondre à toutes les questions posées par les membres du jury.

3.4. Accompagnement pédagogique pendant le micro enseignement.

➤ Définition

Le Micro enseignement est une procédure d'apprentissage simplifié, employé dans un contexte de formation initiale ou de recyclage. Il consiste en une démultiplication, dans un premier temps, de « l'acte d'enseigner », dans son ensemble, en actes pédagogiques décomposés à leur tour en unités cohérentes, sériées, définissables en termes observables appelées « aptitudes pédagogiques ».

C'est une technique d'entraînement pratique à la conduite de la classe utilisée en contexte de formation. Elle est la rencontre :

- de la théorie basée sur les acquis de l'apprentissage, en action programmée, les apports du voir et du faire ;
- d'une méthode consistant à décomposer l'acte pédagogique en aptitudes distinctes ;
- et, des outils audio visuels qui permettent l'évaluation objective des actions et optimise le feedback.

➤ L'importance du micro enseignement

Le micro enseignement constitue un des moments phares de réalisation de séances d'analyse de pratiques. Son atout est de pouvoir mettre l'élève maître en action, en situation, l'amener à s'auto analyser voire s'évaluer (le feedback), mais aussi de se faire analyser par les pairs, les



formateurs/accompagnateurs immédiatement, à chaud. On lui fournira des informations pertinentes sur la réalisation de ses objectifs. Ce feedback peut se réaliser par « vidéo scopie » si possible. Ainsi, l'on pourra assister soit à :

- une autoscopie : observation de soi par soi, auto analyse et évaluation ;
- une « hétéro scopie » : observation de soi par les autres, analyse en groupes, évaluation par le groupe.

➤ Les principes du micro enseignement

Le micro enseignement s'appuie sur deux principes :

- la complexité de la situation réelle de classe ne favorisant pas une rapide acquisition de toutes les aptitudes pédagogiques, surtout chez un débutant, il a été trouvé une alternative : créer une situation de classe réelle mais beaucoup plus simplifiée avec une leçon plus courte, un nombre d'élèves restreint ;
- tout apprentissage se fait, dans la pratique, par l'observation et par l'action (l'agir professionnel). En effet, c'est en agissant par lui-même que l'élève-maître acquiert les savoir-faire pédagogiques de base, indispensables à la pratique de la classe, lui permettant de faire classe.

Ces deux principes, une fois réunis, permettront aux élève-maîtres d'être dotés des aptitudes pédagogiques de base, armes nécessaires pour surmonter les difficultés de « l'acte » complexe « d'enseigner ».

➤ Les étapes ou la démarche du micro-enseignement :

Le déroulement de la séance d'apprentissage en micro enseignement peut se traduire par le schéma suivant :

Micro- leçon	Visionnement		Reprise		Deuxième
Essai 1	+ Feedback	+	Essai 2	+	feedback
	Analyse				
1	2		3		4

- **Un premier temps** d'essai, d'une durée maximale de quinze minutes au cours duquel l'élève-maître aura à présenter un contenu autour d'un objectif précis, traduction de l'habileté à développer.
- **Le second temps** est consacré à une phase d'analyse et d'auto analyse rétrospective de l'élève-maître et du groupe accompagnateur à chaud sur sa pratique. Cela doit revêtir tout le caractère d'une analyse de pratiques.



- **Reprise de la séance** mais avec un nouveau groupe d'élèves toujours restreint.
- **Deuxième séance** d'analyse ou de feedback.

Ainsi, après sa performance, l'intéressé prend objectivement conscience de ses comportements pédagogiques et des résultats qu'il a obtenus. Le feedback permet à l'élève-maître de se découvrir tel qu'il est, et provoque une réflexion objective de l'individu, sa relation avec l'enseigné et sa pratique pédagogique. Il est le point de départ soit d'un renforcement des aptitudes pédagogiques travaillées, soit d'une critique et d'une auto correction.

Pendant le feedback, c'est le prestataire qui formule d'abord lui-même la plus grande part de l'évaluation. Cela lui permettra de dédramatiser les effets culpabilisant de la critique face aux autres, car l'auto critique augmente la valeur correctrice du feedback. La prise de conscience individuelle de ses propres imperfections ou erreurs est plus efficace que les conseils venant des autres.

La possibilité pour l'élève-maître de se voir en action, « tels que les autres le voient », est une expérience parfois perturbante au début mais très riche en enseignements sur son propre comportement et les réactions immédiates des élèves à la situation pédagogique.

➤ **Les avantages du micro enseignement :**

Le micro enseignement permet **à l'élève-maître :**

- d'avancer progressivement dans son apprentissage en recherchant à la fois la maîtrise d'une aptitude;
- d'avoir une idée claire des objectifs d'apprentissage à atteindre ;
- d'avoir des critères nets d'évaluation de sa performance.

Il permet au formateur :

- de présenter de manière claire et pratique l'aptitude à travailler : c'est le principe de modélisation ;
- d'évaluer de façon nette la performance pédagogique de l'élève-maître en renforçant avec précision ses succès et en proposant de façon claire les changements à faire.

De manière générale, les séances pratiques de micro enseignement permettent une meilleure articulation théorie-pratique, en constante dialectique, un meilleur entraînement de l'élève-



maître aux aptitudes pédagogiques de base. Elles rendent aussi beaucoup plus souples et complémentaires les rapports élève-maîtres formateurs car elles facilitent plus rapidement l'autonomie de l'élève-maître grâce à l'entraînement à la pratique de la classe, à l'auto évaluation et à l'affirmation progressive d'un style pédagogique personnel.

➤ **Les limites du micro-enseignement**

L'inconvénient du micro enseignement c'est qu'il est souvent orienté vers une simple modélisation ; d'où toute la nécessité d'en faire une véritable occasion d'analyse de pratiques.

Le tableau qui suit permet de mieux observer les séances de micro enseignement.

Ce qui a été vu ou entendu		Ce qui n'a pas été vu ou entendu	
Méthode technique : exemple du travail de groupe	Utilisation du matériel et des techniques du micro enseignement	Méthode/technique : travail de groupe	Utilisation du matériel et des techniques du micro enseignement
Interactions	Manque de tonalité	Processus complet du travail de groupe	Bon réglage du son
Production des groupes	Manque de scénario. Le formateur n'a pas orienté le technicien dans le filmage	Interventions du formateur dans les travaux de groupe	Un filmage correct
Synthèse des travaux de groupe	Manipulation de la caméra mal maîtrisée		Les différentes étapes du micro enseignement

3.4.1. Activité.2 : Séance de simulation du micro-enseignement

Objectif : réaliser le micro-enseignement

Situation : Lors d'une réunion avec les formateurs, votre Directeur des Etudes vous demande de mettre en œuvre des séances de micro enseignement pour renforcer les capacités des élèves maitres en pratique de classe. Un de vos collègues nouvellement affecté veut savoir comment procéder.

Consigne : préparez une séance du micro enseignement que vous mettrez en œuvre.

Technique : travail de groupe

Durée : 5h

3.5. Les rôles de l'accompagnateur

Activité.1 : Identification des rôles de l'accompagnateur

Objectif : ressortir les rôles de l'accompagnateur

Situation :



Consigne : partant des différents moments d'accompagnement pédagogique faites ressortir les rôles de l'accompagnateur.

Technique : travail de groupe

Durée : 45mn

Apports théoriques

L'accompagnateur doit :

- permettre à l'accompagné de devenir autonome en développant ses propres compétences professionnelles ;
- appuyer l'enseignant (l'accompagné) dans sa quête de perfectionnement du processus enseignement / apprentissage ;
- accepter l'autre avec ses différences, car accompagner quelqu'un, c'est d'abord l'accepter tel qu'il est et ensuite l'amener à faire une réflexion sur lui-même et ses pratiques, en vue de créer ou d'essayer d'autres voies (Arpin et Capra, 2008; Biémar, 2012; Vial, 2007).
- L'accompagnateur n'impose pas sa volonté à l'accompagné mais lui tend la main pour qu'il fasse ses propres pas ;
- Il n'est pas là pour empêcher que l'accompagné ne rencontre des obstacles ni pour les résoudre à sa place mais pour lui offrir sa collaboration en lui laissant les choix des solutions ;
- Il ne l'empêchera pas de tomber s'il trébuche mais sera là pour amortir la chute ;
- L'accompagnateur ne doit pas être au premier plan; il lui suffit d'avoir des compétences lui permettant de nuancer la perspective, l'interprétation que l'apprenant fait des différentes situations ;
- en tant que médiateur, il doit favoriser la réflexion et la meilleure compréhension de l'apprenant sur l'acte d'enseignement / apprentissage ;
- L'accompagnateur aide l'accompagné à reconnaître et à considérer ses connaissances antérieures afin qu'il puisse établir des liens entre celles-ci et les connaissances plus récemment acquises (Arpin et Capra, 2008; Bouchamma, 2004; Correa Molina, 2004; Vial, 2007).
- L'accompagnateur-médiateur, par ses questionnements, rend le praticien "intelligent des choses éducatives", lui donne prise sur sa pratique et lui fournit les moyens de construire ses propres outils, ce qui conduit au



développement de l'autonomie professionnelle » (Meirieu, 1996, dans : Arpin et Capra, 2008, p.32).

6. Processus de l'accompagnement pédagogique

6.3. Pendant le stage ou pendant le micro enseignement

Activité1 : identification des phases de l'accompagnement pédagogique

Objectif : identifier les différentes phases de l'accompagnement pédagogiques pendant les stages et le micro enseignement.

Situation : pratique de stage ou de séance de micro enseignement

Consigne : énumérez les principales phases de l'accompagnement pédagogique

Technique : brainstorming

Durée : 30 mn

Activité 2 : définition du concept observation et identification de ses principes

Objectifs :

- Définir le concept observation,
- Citer les principes de l'observation

Situation :

Consigne : en tant qu'accompagnateurs des élèves maitres :

- définissez le concept observation,
- A partir de l'acte de l'observation, faites ressortir ses principes.

Technique : brainstorming

Durée : 30 mn

Activité3 : définition du concept analyse de pratique et identification de ses principes

Objectifs :

- Définir le concept analyse de pratique ;
- Citer les principes d'analyse de pratique

Situation : observation d'une pratique de classe et l'entretien post leçon

Support : film d'une leçon et de l'entretien post leçon

Consigne :

- a. analysez cet entretien et dégagez la posture de l'accompagnateur
- b. en tant qu'accompagnateur, définissez l'analyse de pratique et dégagez ses principes

Technique : travail de groupe

Durée : 2h



Apports théoriques

Les étapes de l'accompagnement pédagogique pendant le stage ou en Micro-enseignement sont :

6.3.1. Phase préparatoire

Cette phase consiste à :

- La mobilisation des ressources (recherche documentaire, supports, informations diverses) ;
- Préparation de l'équipe pédagogique ;
- la planification des activités dans le temps et partage.

6.3.2. Phase de mise en œuvre

Elle comprend deux étapes : l'observation et l'analyse de pratique de classe

6.3.2.1. Observation

➤ Définition

En situation d'enseignement/apprentissage, le mode d'observation privilégié est celui de l'observation directe. Ce mode d'observation réfère à ce qu'un professionnel a véritablement vu. Elle permet de décrire en termes de comportements observables et précis, ce que l'intervenant a vu. Cette observation permet de décrire avec plus d'objectivité le comportement et il n'est pas réfutable dans la mesure où il est précis. L'observation parfaite est ce qui est souhaité, mais beaucoup de biais peuvent se présenter.

➤ Principes de l'observation

- elle consiste à observer l'enseignant en situation de classe ;
- elle se fait à l'aide d'une grille;
- elle requiert l'attention de la part de l'accompagnateur ;
- elle doit se focaliser sur des aspects pédagogiques pertinents dans le souci de réaliser un accompagnement constructif ;

L'observation doit se porter sur : la préparation, la présentation et l'évaluation de la leçon.

NB : Chacune de ces étapes comporte des éléments précis d'appréciation consignés dans la grille d'observation.



6.3.2.2. Analyse de pratique

Définition

L'analyse est une démarche intellectuelle qui permet de :

- repérer, identifier des éléments isolables ;
- comprendre, mettre en relation, donner du sens.

L'analyse de pratiques de classe s'acquiert par la pratique et dans la pratique en suivant une démarche instrumentée.

Principes

Les principes de l'analyse de pratique:

- Créer un climat de confiance ;
- Donner la parole à l'enseignant accompagné pour qu'il s'exprime librement sur sa prestation ;
- Décrire les faits observés en fonction de l'objectif visé ;
- Eviter les jugements ;
- Rechercher des indicateurs pour comprendre les actions ;
- Faire le lien entre les différents composants de la pratique enseignante ;
- Proposer une interprétation compréhensive de la pratique (être pertinent et cohérent, être très habile dans le questionnement) ;
- Prendre en compte les préoccupations de l'enseignant ;
- Mettre en place une posture de reconnaissance, des formes d'aides et d'interactions.

6.3.3. Phase de clôture

Elle consiste à faire la synthèse, c'est-à-dire faire le point des aspects pertinents abordés.

Au cours de cette phase, l'accompagné prend l'engagement d'intégrer les observations.

En résumé, il y a accompagnement véritable :

-s'il y a écoute, reconnaissance de l'autre, partage de connaissances pratiques professionnelles, aide à la mobilisation des connaissances pratiques professionnelles ;

-s'il y a aide à la réflexion ; c'est-à-dire une posture de reconnaissance et non de contrôle.



6.4. Processus d'accompagnement pédagogique en situation d'enseignement/apprentissage.

Activité.1 : explicitation du processus d'accompagnement en situation d'enseignement/apprentissage

Objectifs :

- énumérer les différentes phases du processus d'accompagnement pédagogique en situation d'enseignement/apprentissage ;
- décrire les différentes phases de l'accompagnement pédagogique en situation d'enseignement/apprentissage.

Situation : pratique de classe du formateur de l'EN

Consigne : en vous basant sur vos expériences professionnelles, énumérez, puis décrivez les phases d'accompagnement pédagogique

Technique : travail de groupe

Durée : 1H30mn

Apports théoriques

L'acte d'accompagnement en situation d'enseignement/apprentissage comporte plusieurs étapes dont les principales sont :

- ✚ **La planification.**
- ✚ **mise en œuvre.**
- ✚ **L'évaluation.**

6.4.1. Planification pédagogique

Les actes pédagogiques en supervision se concentrent dans la grande majorité des cas sur l'amélioration des conditions internes (fonctionnement interne de la classe et de l'école) dans lesquelles le processus d'enseignement et d'apprentissage se déroule. Pour accompagner les enseignants dans cette quête d'amélioration, le formateur de l'EN doit maîtriser le curriculum, (le référentiel, le programme de l'enseignement du premier degré, les instructions officielles....) Il doit également, maîtriser les différentes méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage; avoir ou être capable de créer au besoin des supports pédagogiques.

L'accompagnateur doit avoir son propre aide-mémoire pour s'orienter dans le déroulement de ses activités. La planification s'élabore en référence aux dispositions définies par les textes



officiels. Cette planification devrait permettre à l'accompagnateur de définir de façon utile les grandes lignes de son travail au cours de l'année. A l'EN, la planification doit être faite de façon interdisciplinaire. Cela suppose :

- l'implication de tous les formateurs dans la planification des activités d'enseignement/apprentissage;
- le respect du plan de concertation à travers des rencontres intra et inter UP (Unité Pédagogique) et aussi avec les autres acteurs concernés pour la planification des activités d'enseignement/apprentissage
- Les objectifs doivent être partagés entre les acteurs afin de mobiliser les ressources appropriées pour installer les compétences chez les élèves-maître ;
- les activités de remédiation doivent aussi être planifiées par l'équipe pédagogique.

6.4.2. La mise en œuvre.

Dans cette phase, le formateur doit créer un climat de confiance et instaurer un dialogue fructueux entre lui et les apprenants. Ce climat favorable devra permettre à l'élève maître d'être partie prenante, de prendre en mains ses apprentissages, c'est à dire d'être en capacité de s'auto évaluer. Pour cela, le formateur doit tenir compte des premières représentations de ses apprenants, s'intéresser à leurs erreurs, pour les exploiter et d'y remédier en tenant compte de leur différenciation. Créer un environnement propice de travail : ressources mobilisées, stratégies, outils pertinents et adéquats.

6.4.3. L'évaluation

L'accompagnement consiste à aider l'accompagné à constituer ou reconstituer les traces de son parcours professionnel. Il est important que l'enseignant puisse faire le bilan de ses activités et qu'il puisse accorder de la valeur à son implication et ses compétences dans le domaine de l'enseignement/apprentissage. Il est souhaitable de développer des rapports devant aider l'apprenant à vérifier sa progression dans l'application des programmes et dans son mode d'apprentissage. Dans ce cas, par exemple, l'utilisation d'un portfolio peut permettre à l'accompagné de s'évaluer (Deum, 2009) et à l'accompagnateur ou à n'importe quel évaluateur externe de juger du cheminement et de la performance de l'accompagné.



Le formateur ne doit pas évaluer ce que l'apprenant a ou n'a pas fait ; il s'agit plutôt d'une collaboration entre lui et l'apprenant pour déterminer une méthode plus efficace de répondre aux besoins de ce dernier.

Ainsi en situation d'enseignement/apprentissage, le mode d'évaluation privilégié est l'évaluation formative. Elle sert à réguler les activités d'enseignement/apprentissage grâce à l'information recueillie et permet à l'apprenant d'ajuster ses efforts en fonction de renseignements reçus et de son auto évaluation. Le rôle essentiel du formateur est donc de recueillir de l'information, de l'interpréter et de vérifier à quel point ses interventions permettent à l'apprenant d'apprendre. Il peut ainsi réguler sa pratique au jour le jour en fonction des besoins qu'il repère.

7. Conclusion

Le but de ce document consiste à renforcer les compétences professionnelles des formateurs des Ecoles normales en accompagnement pédagogique des élèves maîtres. A ce titre, il leur apporte des définitions de certains concepts, des informations sur la stratégie, des moyens à mobiliser et la posture à adopter pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement pédagogique.

Cet accompagnement pédagogique qui engage l'ensemble des formateurs des EN s'effectue pendant les stages, le micro enseignement, en rédaction du mémoire et en situation d'enseignement/ apprentissage en classe. Ce module qui décrit une démarche pour chaque type d'accompagnement, servira aussi aux formateurs d'aide-mémoire pour la réalisation de leurs activités de formation.

Notons que ce module ne prétend pas avoir abordé tous les aspects de l'accompagnement pédagogique, il est donc recommandé aux formateurs des EN de se référer à la bibliographie pour renforcer d'avantage leurs connaissances sur cette thématique afin de mieux accomplir leur mission d'accompagnateur pédagogique.



Bibliographie

Patrick Amar et Pierre Angel (2015). Le coaching ; Que sais-je ? Collection, Economie, Altet, M. & Britten J.D. (1983) *Micro-enseignement et formation des enseignants*. Vendôme (France). 324 pages.

-Robin, J, Yves et al. (2001) *Conseiller et accompagner*. L'Harmattan (Paris). 312pages;

- DFIC/MEP/A/PLN/EC, **grille d'accompagnement** des conseillers pédagogiques 2012.

Catherine Clenet, **L'accompagnement en formation : conceptions, repères, cours du module M3 de la FOAD/ IFADEM 2016/université de Rouen**

- PEOCH Nadia, « **Le MAPP (Mode d'Accompagnement Pédagogique Personnalisé)** Un modèle opératoire de compréhension d'une pratique d'accompagnement de l'étudiant en soins infirmiers », *Recherche en soins infirmiers*, 1/2008 (N° 92), p. 95-105.

- CIFALI Mireille (2010) : **Analyse de pratique professionnelle et accompagnement**, Brochon-6 septembre 2010).

- Beauvais, M. (2007) : **Accompagner la qualité de l'alternance éducative. Pragmatique, épistémologie et éthique de la conception, dans Alternances en formation** (De Boeck Supérieur), diffusées aussi sur Cairn.info ou sur un portail partenaire

- MAELA Paul, **revue scientifique carriérologie**, page2 Nantes(France)

- Wilfrid Azarre (2014) : *Maitrise en Administration et Evaluation en Education*. Quebec(Canada)

Web graphie

[QU'EST-CE QUE LE COUNSELING - oocities.org](http://www.oocities.org) consulté le 17 décembre 2016 à 17h15'

www.oocities.org/afcacp/COUNSELING.html

Accueil. **Counselling**. **Counselling** centré sur la personne. A.F.C.A.C.P. Documents. Citathèque. Bibliographies. Outils. Forum de discussion. Liens. Contacts. QU'EST ... Association française de counselling dans l'approche centrée sur la personne AFCACP document citathèque.

www.Eduscol (2016) : L'accompagnement des collégiens



